

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Parcours Juriste Franco-Allemand

Master Droit des affaires



Composante

UFR Droit,
Sciences
Économique et
Politique

Présentation

Objectifs

Le Master Juriste franco-allemand Droit international privé / Droit du commerce international et européen est conçu comme un programme sur deux ans (M1+M2). Il conduit à la délivrance d'un double diplôme de master de l'Université de Bourgogne et de l'Université allemande de Mayence. L'année de M1 se déroule pour tous les participants à Dijon, l'année de M2 à Mayence.

La participation à ce parcours juriste Franco-Allemand est conditionnée par la maîtrise de la langue allemande et par la connaissance des matières fondamentales du droit privé allemand, qui sont acquises au cours des années de licence.

L'année de M1 a pour objectif d'assurer un enseignement fondamental commun en droit des affaires (matières mutualisées), tout en permettant aux étudiants d'acquérir déjà des connaissances spécialisées en droit international privé et en droit du commerce international.

Capacité d'accueil globale : 24 étudiants

Compétences acquises

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Approfondissement des connaissances en droit international privé et en droit du commerce international
- Développement des facultés d'analyse et de synthèse des étudiants
- Acquisition des qualités de rigueur et de clarté dans l'expression écrite (consultations, commentaires d'arrêts, dissertations) et orale
- Maîtrise des outils linguistiques

Les compétences acquises à l'issue de la formation renvoient aux compétences acquises à l'issue du parcours de Master 2 juriste franco-allemand de l'université de Mayence.

Formation internationale : Formation tournée vers l'international

Dimension internationale

Le cursus a une dimension internationale liée à la fois aux lieux de formation en France (en M1) et en Allemagne (en

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



M2), à l'obligation de faire des stages dans les deux pays ainsi qu'aux enseignements proposés qui concernent à la fois les droits nationaux, le droit international public et privé, le droit européen et le droit comparé.

Les + de la formation

La formation du Master Juriste franco-allemand présente un grand nombre d'avantages. Le premier est l'orientation vers des études internationales avec la formation d'un groupe d'étudiants français et allemand sur deux années, permettant la création d'un réseau professionnel franco-allemand. La formation est une formation d'excellence accessible sur dossier qui ajoute à une formation strictement franco-allemande, très prisée des entreprises et des employeurs (notamment en raison de la rareté des personnes maîtrisant la langue allemande en France), une dimension proprement internationale et européenne qui la complète et lui donne plus d'ampleur. Cette formation permet donc d'accéder non seulement au doctorat (notamment en cotutelle avec une université allemande) mais également à tous les métiers du droit (avocat, juriste d'entreprise, magistrature...) ainsi que d'être recruté dans les organisations européennes ou internationales. La maîtrise de la langue allemande, et de l'allemand juridique, que permet la formation (par les cours qui y sont prodigués ainsi que par l'année passée en Allemagne) constitue un avantage très appréciable pour l'intégration dans le monde professionnel.

Organisation

Contrôle des connaissances

Master 1 :

Modalités de contrôle des connaissances :

Sessions d'examen :

Une seule session d'examen est organisée pour chaque semestre.

Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Informations pour les étudiants à statuts particuliers

Précisions pour M1

Régime général :

En M1 : Le contrôle des aptitudes et des connaissances intervient selon des modalités qui combinent notation continue et examen final, sauf pour les étudiants salariés et assimilés qui peuvent demander à être dispensés du contrôle continu et se trouvent de ce fait soumis au régime spécial.

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



L'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire.

Au-delà de deux absences injustifiées par matière et par semestre, le bénéfice du contrôle continu est perdu. L'étudiant sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait pour la ou les sessions concernées.

Régimes spéciaux :

1 – Régime spécial (sans travaux dirigés)

En M1 : Les étudiants qui justifient être dans l'impossibilité de suivre régulièrement les séances de travaux dirigés peuvent demander à en être dispensés par le ou la vice-doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie en Masters. Cette demande doit en tout état de cause être formulée avant l'inscription aux examens. L'étudiant qui a passé un examen ne peut plus bénéficier du régime spécial.

Bénéficient de plein droit de ce régime sur simple présentation de justificatifs :

Les salariés, les étudiants effectuant une activité ou une mission militaire prévue par le code de la défense, les mères de famille ou les pères de famille élevant seuls un ou plusieurs enfants, les personnes en situation de handicap physique, moteur ou sensoriel, les sportifs de haut niveau, les étudiants qui préparent en même temps un autre diplôme d'enseignement supérieur (sauf l'IEJ), les étudiants qui assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou la vie étudiante, les personnes confrontées à un problème de santé contrariant sérieusement l'assiduité.

Le ou la vice doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie en Masters peut décider de soumettre au régime spécial un étudiant qui a eu plus de trois absences justifiées dans une matière de TD.

En ce qui concerne les matières qui sont accompagnées de TD, le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé sous la forme d'un examen écrit dans les mêmes conditions que celles prévues pour les examens du régime général. Pour les autres épreuves s'applique le régime général.

2 – Régime Erasmus

En M1 : Les étudiants partant un semestre dans une université étrangère, dans le cadre des échanges Erasmus doivent valider ce semestre à l'étranger sur une base d'un minimum de 30 crédits européens. Le choix des matières doit correspondre au profil du Master et doit être agréé par les responsables de la filière et par le ou la vice-doyen(ne) de l'UFR DSEP responsable des relations internationales. L'autre semestre doit être validé selon le régime normal (ou, éventuellement, spécial).

Admission

Conditions d'accès

De plein droit :

Pour intégrer le parcours Juriste franco-allemand. Droit international privé / Droit du commerce international et européen, l'étudiant doit être titulaire d'une Licence en droit ou avoir acquis 180 ECTS dans le cadre du cursus de



Bachelor « Droit allemand et français » de l'Université de Mayence.

Les étudiants français doivent avoir une bonne maîtrise de l'allemand et avoir suivi des enseignements d'introduction au droit allemand.

- Ces conditions sont considérées comme remplies lorsque l'étudiant a suivi le dispositif de préparation au cursus intégré, mis en place par l'Université de Bourgogne à partir de l'année L1 et qui comprend notamment un séjour d'un semestre en Allemagne en L3.
- Pour les étudiants n'ayant pas suivi ce dispositif de préparation, l'admission se fait sur dossier et éventuellement entretien, dans la limite des places disponibles.

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme:

Les titulaires d'une autre licence ou de tout autre titre reconnu équivalent : les étudiants devront déposer leur demande qui sera traitée par une commission de validation d'acquis.

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année de M1 (moyenne générale inférieure à 10) n'ont pas de droit acquis au redoublement mais ils pourront soumettre leur candidature à la commission de sélection de M1 après dépôt au secrétariat d'une lettre adressée à la présidente ou au président de la commission dans les temps requis.

Attendus / Pré-requis

L'admission dans le Master 1 Juriste franco-allemand est de droit pour les étudiants qui ont suivi le parcours Juriste franco-allemand depuis la Licence 1 à Dijon. Une admission parallèle sur dossier en Master 1 est également possible pour les

étudiants qui dans leur cursus de licence ont suivi au moins 1 semestre d'enseignement dans une université allemande. L'accès au Master 2 Juriste franco-allemand n'est possible que pour les étudiants ayant suivi le Master 1 Juriste franco-allemand, l'année de Master 2 se déroulant intégralement dans l'Université partenaire de Mayence.

Et après

Poursuite d'études

S'agissant d'un master indifférencié, il existe une possibilité de poursuite d'études en thèse de doctorat, en vue d'une carrière universitaire.

Passerelles et réorientation

Le master juriste franco-allemand constitue la suite de la licence Juriste franco-allemand/cursus intégré Dijon Mayence, en principe les étudiants suivent donc la formation de la L1 au M2. Il est possible de se réorienter après le Master 1 avec toutefois une limite qui est dans cette hypothèse le remboursement de la bourse qui aura été accordée pour le séjour à Mayence au second semestre de la Licence 3 (Semestre 5).

Sous cette réserve, le master 1 peut permettre de postuler dans d'autres masters, notamment spécialisés en droit international, droit européen et droit du commerce international. Selon les options choisies en Master 1, il est également possible de se réorienter vers des masters spécialisés en droit des affaires ou en droit notarial. En revanche la réorientation dans les masters en droit public

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



paraît compromise, le Master Juriste franco-allemand étant un master de droit privé.

Débouchés professionnels

Le master permet d'accéder à des professions de juriste international (notamment dans les relations franco-allemandes, mais pas exclusivement) dans les services juridiques d'entreprises, les cabinets d'avocats et de conseils internationaux, les entreprises de transport et d'assurances, les organismes de commerce extérieur, les services juridiques des banques, les établissements financiers, les organisations internationales et européennes. Un étudiant qui choisit une orientation centrée sur les matières du droit de la famille et du droit des biens pourra également accéder au notariat.

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique

Lucie JAVAUX

☎ 03.80.39.54.17.

✉ Lucie.Javaux@ube.fr

Secrétariat pédagogique

Amandine GENTY

☎ 03.80.39.56.05.

✉ Bureaumayence@ube.fr

Responsable de formation

Natalie JOUBERT

✉ Natalie.Joubert@ube.fr

Contact scolarité

✉ scolarite.droit-aes-eco@ube.fr

Campus

🏠 Campus de Dijon

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Programme

Organisation

L'année de M1 droit Juriste Franco-Allemand est constituée de 10 UE. Chaque semestre comprend 5 UE :

- 2 UE connaissances fondamentales comprenant des cours magistraux accompagnés de TD ;
- 1 UE connaissances complémentaires
- 1 UE compétences transverses et professionnalisation
- 1UE options

Master 1

Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Connaissances fondamentales : Droit international privé	UE						6 crédits
Droit international privé 1 : conflit de lois CM	Matière		33h				
Droit international privé 1 : conflit de lois TD	Matière			15h			
UE2 - Connaissances fondamentales : Droit européen des affaires	UE						6 crédits
Droit européen des affaires CM	Matière		33h				
Droit européen des affaires TD	Matière			15h			
UE3 - Connaissances complémentaires	UE						6 crédits
Une matière obligatoire	Matière						
Territoires et action de l'Union européenne	Matière		30h				
Une matière obligatoire au choix parmi	Matière						
UNE LANGUE LV1 S1	Choix						
Anglais LV1 S1	Matière			15h			
Espagnol LV1 S1	Matière			15h			
Allemand LV1 S1	Matière			15h			
Les libertés économiques au sein de l'UE (L3)	Matière		20h				
Problèmes de droit international contemporain	Matière		33h				
UE4 - Compétences transverses et Professionnalisation	UE						6 crédits
Une matière obligatoire	Matière						

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Introduction à l'arbitrage d'investissement (en anglais-français)	Matière	10h	
Choix de 2 Enseignements sur 4 du Master 2 Juriste d'affaires internationales, animés par des professionnels, qui seront ouverts aux étudiants du cursus intégré sans évaluation	Matière		
Assurances internationales	Matière	15h	
Contrat international du travail	Matière	6h	
Accords de distribution	Matière	7h	
Accords de transfert de technologie	Matière	10h	
UE5 - Options (2 choix entre 1-2-3-4-5-6-7-8- 9-10) Sous réserve d'une compatibilité des emplois du temps	UE		6 crédits
1- Droit commercial 1: droit du commerce électronique et du numérique	Matière	33h	
2- Droit civil 1 : les régimes matrimoniaux	Matière	33h	
3-Droit fiscal des affaires 1	Matière	33h	
4-Droit bancaire	Matière	33h	
5-Droit international public approfondi	Matière	33h	
6-Droit privé immobilier	Matière	33h	
7-Droit des obligations 1 (L2)	Matière	33h	
8- Droit des contrats spéciaux	Matière	33h	
9-Droit des sociétés 1 (L3)	Matière	33h	
10- Langue 2 (Allemand ou espagnol)	Matière	15h	

Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Connaissances fondamentales : Droit international privé	UE						6 crédits
Droit international privé 2 : conflit de juridictions CM	Matière		33h				
Droit international privé 2 : conflit de juridictions TD	Matière			15h			
UE2 - Connaissances fondamentales : Droit du commerce international	UE						6 crédits
Droit du commerce international CM	Matière		33h				
Droit du commerce international TD	Matière			15h			
UE3 - Connaissances complémentaires : droit comparé	UE						6 crédits
Droit comparé	Matière		30h				
L'impact des droits fondamentaux sur le droit privé. Une comparaison franco-allemande	Matière			15h			
UE4 - Compétences transverses et Professionnalisation	UE						6 crédits
Une matière obligatoire	Matière						

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Initiation à la recherche (rédaction d'un rapport de recherche d'env. 20 p.)	Matière	6,25h	
Une option parmi 4	Matière		
ANGLAIS	Matière	15h	
ESPAGNOL	Matière	15h	
ALLEMAND	Matière	15h	
Histoire du droit du commerce international	Matière	23h	
UE5 - Options (2 choix entre 1-2-3-4-5-6-7-8- 9-10-11) Sous réserve d'une compatibilité des emplois du temps	UE		6 crédits
1- Droit commercial 2: entreprises en difficulté	Matière	33h	
2- Droit civil 2 : les successions	Matière	33h	
3-Droit fiscal des affaires 2	Matière	33h	
4-Droits et libertés de la personne humaine	Matière	33h	
5-Propriété intellectuelle	Matière	30h	
6- Droit des assurances	Matière	30h	
7-Droit de la famille (L1)	Matière	39h	
8-Droit des obligations 2 (L2)	Matière	33h	
9- Droit des sûretés et des garanties (L3)	Matière	33h	
10-Droit des sociétés 2 (L3)	Matière	33h	
11- Langue 2 (Allemand ou Espagnol)	Matière	15h	